

Un univers impitoyable

La CFDT de la région Rhône-Alpes a réalisé une enquête auprès des saisonniers des stations de ski les plus prestigieuses. Tous les abus sont permis.

D'années en années, les études réalisées sur les conditions d'emplois des travailleurs saisonniers, précaires par définition, sous payés et surexploités, révèlent un envers du décor qui méprise tous les principes de base du droit du travail. L'union régionale de la CFDT Rhône-Alpes a réalisé une enquête auprès de 166 saisonniers dans les stations de ski d'Isère, de Savoie et de Haute-Savoie. Les rencontres effectuées par les équipes syndicales, qui se sont aussi adressées aux responsables municipaux dont dépendent les stations de Courchevel, La Plagne, les Deux-Alpes, Les Ménuires, Tignes, Les Arcs, Les Karellis et Val-Thorens, confirment combien les hôtels, bars, commerces et restaurants qui embauchent les saisonniers, les propulse dans une loi de la jungle qui fait rimer contrat de travail avec toutes les précarités.

L'enquête montre, en premier lieu, que le profil des salariés qui occupent ces jobs temporaires correspond aux exigences de flexibilité des employeurs. Les saisonniers sont le plus souvent des femmes (54 %), de moins de trente ans (90 %), célibataires (82 %), sans enfants à charge (92 %), donc extrêmement mobiles et susceptibles de pouvoir changer de département (82,5 %). La population des saisonniers se découpe en deux parties à peu près égales : les " professionnels de la saison ", celles et ceux qui passent des plages l'été aux stations de ski l'hiver, et les jeunes en insertion professionnelle qui forgent leurs premières armes dans le monde du travail. Et l'expérience n'a rien pour être concluante... (suite de l'article en lien)

Source : L'Humanité

Par

Publié sur Cafeduweb - Archives le samedi 27 décembre 2003

Consultable en ligne : <http://archives.cafeduweb.com/lire/3917-univers-impitoyable.html>